

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

PL

N° 472/Imm.

R E C O M M A N D E . -

OBJET:

les souches des passeports
LB.n°4042 et LB n°4043.

Monsieur le Chef de Service,



Suite à votre n°30/Cont.Pass., j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, les souches des passeports L.B.n°4042 et L.B.n°4043 signées par les titulaires.

Astrida, le 24 janvier 1951.-
L'Administrateur de Territoire,
p.o. Le Comptable Territorial,
SITIJBOS,

A Monsieur le Chef du Service de la
Justice et du Contentieux.

à

U S U M B U R A . -